Vol. XXXI. Saint-Boniface, Manitoba, 5 Février 1902 No. 1[illegible]



# LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.





















## Correspondance

LAURIER, 31 JAN., 1902.

Au Rédacteur du MANITOBA.

MONSIEUR,

Au nom du cercle colonisateur Laurier, permettez-moi de vous faire part du vote de remerciments pris à sa deuxième assemblée. Puissiez-vous l'accepter comme gage de notre reconnaissance pour votre généreux concours au but convoité par le Cercle Colonisateur Laurier.

Dans la première communication émise par notre président annonçant la fondation et le but de notre société, le Rév. M. Rousseau jetait aussi un rapide coup d'œil sur notre place Laurier, telle qu'elle a été et est aujourd'hui.

Sa courte esquisse nous montre très bien la colonie de Laurier dans son commencement et ses progrès. Je m'y reconnais chez nous, et il me fait plaisir de venir vous en causer à mon tour.

La première question posée par tout colon étonné en apprenant l'existence d'une nouvelle colonie, jeune, il est vrai, mais prospère, est la suivante: Y a-t-il encore des *homesteads* à prendre? Peut-on y faire la culture et l'élevage?

Des homesteads à prendre dans Laurier! Oui, il y en a encore et Dieu merci, le grand nombre des homesteads occupés, le sont par nos gens. Ce sont les plus avantageux, les plus près de la station. Mais malheureusement, comme il arrive trop souvent, un certain nombre est passé aux mains des étrangers. Pour ceux-ci nos canadiens sont encore en retard, toutefois le mal n'est pas sans remède. Car ces étrangers, se voyant entourés et paralysés dans leurs plans par nos gens, désirent s'éloigner à tout prix. Ils sacrifieraient donc et un colon possédant déjà un petit avoir, pourrait se faire un heureux chez lui à de bonnes conditions. Je dis heureux, car que peut-on trouver de mieux qu'une ferme, où en y arrivant on peut dès la première année ensemencer 30 à 40 acres. De plus on peut y faire l'élevage sur la plu-part, et la proximité de la station offre une communication facile avec les beurreries de la ville de Winnipeg, ce qui n'est pas un avantage négligeable De ces offres avantageuses aux colons possédant déjà quelque chose. j'en compte à ½ mille un mille et deux milles du village de Laurier. On devrait donc s'empresser de venir s'emparer de ces terres.

Compatriotes, qui êtes allés sacrifier vos santés dans les manufactures de nos voisins, c'est à vous surtout que nous nous adressons. Souvenez vous que vous n'êtes plus vos maîtres là bas. Voulez-vous la liberté? Revenez au milieu de nous et encore une fois vous pourrez dire: Au moins je travaille pour moi et je suis mon maître sur notre beau sol canadien.

Voulez-vous un exemple de ce que j'avance? Nous avons ici au milieu de nous les Messieurs Guay et Laroche. Comme vous ils ont passés quelques années de leur vie dans les Etats, mais ils nous sont revenus anxieux de se faire de nouveau un chez eux Canadien. Ils reussissent bien et nous les en félicitons.

Imitez donc leur exemple entrainez vos amis à votre suite et vous verrez que vous n'aurez pas à vous en repentir.

Pour ce qui est des homesteads encore à prendre auprès du village de Laurier, je dois dire qu'ils sont en nombre restreint, et en fait de culture ne sont pas plus invitants pour le moment, car c'est une terre un peu basse. Toute fois pour un habitant désireux surtout de faire l'élevage et se contentant d'un bon jardin, ces homesteads sont de premier choix. On y trouve du foin tant qu'on en veut, jamais l'eau n'empèche de le couper. La terre est toujours sèche au tempe des foins. Par conséquent un colon, arrivant avec un troupeau d'animaux peut immédiatement s'y installer avec avantage. Il y a aussi du beau bois sur ces homestead à raison de $25 on peut aussi prendre un permis de bois du gouvernement pour se bâtir. J'ai dit que ces homesteads sont de terre basse, mais cela n'empêche pas qu'avec du travail de la part de notre nouvelle municipalité, qui va ouvrir et frayer des chemins à l'égout naturel du pays, ils peuvent devenir propices aussi à la culture. Le fond est un beau rang de terre noire quelque fois d'un pied et même d'un pied et demi. C'est une terre ferme et fertile Enfin quant aux homesteads à prendre spécialement et immédiatement pour la culture, il faut s'éloigner du village et gagner du coté ouest vers notre belle montagne, aller à 4 et 5 et même 6 milles du coté Est aussi à semblables distances, se trouvent encore des homesteads à prendre Sur ceux-ci on peut faire la culture mixte; toutefois pour l'élevages les avantages n'y sont pas aussi grands que sur les autres.

Tels sont en résumé, les renseignements que j'ai pensé devoir donner aux colons par rapport à nos homesteads, puissent-ils leur être utiles et leur servir un de ces beaux jours. Encore une fois Monsieur le Rédacteur, agréez nos sincères remerciments.

J. A. E. ROUSSEAU, PTE,
Président.

PIERRE GAMACHE.
Vice-Président.





## LA GUERRE

### EN AFRIQUE

Le gouvernement hollandais vient d'offrir sa médiation à l'Angleterre et aux Boers, afin de terminer cette longue et affreuse guerre qui sévit depuis plus de deux ans dans l'Afrique.

La plupart des journaux de Londres, sans désapprouver la démarche du gouvernement hollandais, la considèrent comme étant sans importance, parce qu'ils ne la croient pas autorisée.

Le "Standard" dit que seuls les chefs dirigeant actuellement la campagne boer en Afrique-Sud sont compétents à faire des propositions de paix. Eux seuls connaissent les conditions auxquelles ils pourront accepter la paix. Le groupe Kruger-Leyds n'a aucune autorité en la matière et un cabinet qui se respecte ne devrait pas condescendre à négocier avec un groupe d'intrigants exilés qui ont fui le danger pour vivre dans le luxe et l'abondance sous la protection d'une puissance neutre.

### UNE PERLE

Une des perles de la science humaine, c'est le BAUME RHUMAL et qui guérit les affections de la gorge et des poumons.

### LAVOIE-CORBEIL

Mercredi dernier à la cathédrale, M. le grand vicaire Dugas bénissait le mariage de M. Zotique Lavoie de cette ville, avec Melle Blanche Corbeil, fille de M. Henri Corbeil, aussi de Saint-Boniface.

Le marié était accompagné par M. Chs. Leblanc et la mariée, par son père, Melle V. Corbeil remplissant les fonctions de demoiselle d'honneur.

Un grand nombre de parents et d'amis des parties contractantes assistaient à cette cérémonie. La Société des Enfants de Marie, dont Melle Corbeil faisait partie était dignement représentée.

Après une courte visite chez Monsieur Henri Corbeil, le déjeûner de noces a été servi chez M. le professeur Salé, beau-père du marié; il y eut aussi dîner et soirée chez M. A. Pétrin, oncle de M. Lavoie.

Les cadeaux ont été nombreux et bien appropriés.

Nos meilleurs félicitations à M. et à Mde Lavoie

### HUMEUR DIFFICILE

L'humeur difficile vient le plus souvent de la souffrance; de celle-ci, de la mauvaise qualité du sang. Les PILULES DE LONGUE VIE DU CHIMISTE BONARD en réconfortant le sang, ramèneront la bonne humeur.

### A L'ECOLE NORMALE

Vendredi dernier, les instituteurs et les institutrices qui suivent les cours de l'Ecole Normale à Saint-Boniface, faisaient une agréable parenthèse à leurs travaux et se réunissaient à la salle du Bazar pour y passer quelques heures d'une belle recréation.

A 8½ hrs on se rangeait joyeusement autour d'une de ces bonnes et jolies tables qui contribuent à rendre le Bazar si justement populaire.

On dégusta un fin menu, puis il y eut discours. M. l'inspecteur Goulet, M. l'inspecteur Young, M. Laberge, d'Altamont, M. A. Potvin portèrent tour à tour la parole. C'est dire qu'il y eut de bonnes phrases et beaucoup de bons mots.

Au lever de table, on fit du chant et de la musique.

Professeurs et élèves de l'Ecole Normale sont sortis enchantés de cette réunion; et suivant la remarque d'un des orateurs, ces bonnes choses-là passent toujours trop vite......

### AUCUN HOMME DE BON SENS

Ne s'attend à guérir un rhume négligé en un jour. Mais avec le temps et le Allen's Lung Balsam (Baume d'Allen), vous viendrez à bout du rhume et vous prévieudrez la consomption. La toux disparaitra et les poumons seront sains comme un dollar neuf.

## Nouvelles de Quebec

### SAINT-HILAIRE

Monsieur S. Benoit vient d'être victime d'un pénible accident ses chevaux ayant pris le mors aux dents au détour d'un chemin de ligne renversèrent la voiture et le conducteur se brisa une jambe en deux endroits.

Madame Proulx, de Montreal qui était venu passer les fêtes du jour de l'an dans sa famille, est décédée ici après quelques heures de maladie seulement. Nos condoléances vont à la famille éplorée.

Le 10 du courant; Mde F. Tétrault donnait le jour à une fille qui fut baptisée sous les noms de Marie - Aurore-Antoinette. Parrain et marraine M. Jos Tétrault et sa dame.

Le 13 courant à une assemblée du conseil municipal, tenue dans la salle commune des assemblées M. M. W. Bernard, E. St-Georges et P. Demers ont été élus conseillers en remplacement de M. M S. Hamel, I. Authier et H. Brodeur sortant de charge.

Le 14 courant Melle O. Saint Georges unissait sa destinée à M. A. Frédette de St Bruno. Nous souhaitons bonheur et prospérité à l'heureux couple.

Le terrible fléau de la picote, pour nous avoir longtemps ménagés ne nous a cependant pas oubliés. On compte actuellement sept cas dans la municipalité.

Le Manitoba.

Mercredi, 5 Fevrier 1902

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

ABONNEMENT

Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)....... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne..................12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.- Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

## Une Rectification

*Une rectification*, voilà la rubrique sous laquelle l'*Echo de Manitoba* tente de réhabiliter son chef, M. Martin Jérôme, le député de Carillon.

Cette rectification est plutôt un gémissement, en partie double, de l'organe et du chef.

*L'Echo* nous accuse,—et accuse aussi le *Free Press*, dont nous avons adopté la version— d'avoir publié un rapport inexact du discours de M. Martin Jérôme, sur l'adresse.

Eh bien ! nous allons publier aujourd'hui à la suite l'un de l'autre le rapport du *Free Press* tel que traduit par nous, et celui de *l'Echo* même, qui se plaint. Nos lecteurs seront à même de comparer les deux et de constater que les deux compte-rendus sont identiques ; il leur sera facile de conclure alors que l'accusation de mauvaise foi portée contre le député de Saint-Boniface par *l'Echo* retombe de tout son plein sur celui-ci.

Le rapport du *Free Press* se lit comme suit :

" Au sujet de la question scolaire, M. Martin Jérôme, est d'opinion *qu'elle a été réglée par les gouvernements Laurier-Greenway*. Ce règlement est *satisfaisant* pour les *localités catholiques romaines, et les écoles fonctionnent sous le nouveau système* ; *le député de Saint-Boniface a tort de vouloir faire revivre cette question.*

"M. Jérôme défia le gouvernement de passer une résolution condamnant le règlement de la question scolaire, et dit que le gouvernement ne l'osera pas."

Maintenant, insérons le rapport de l'*Écho* :

" A l'égard de la question des écoles, M. Martin Jérôme est d'avis que le *règlement Laurier-Greenway*, a donné *satisfaction* à la minorité catholique ; il *est faux* d'affirmer qu'il n'y a pas eu *règlement* puisque partout dans les paroisses catholiques, les *écoles fonctionnent conformément à l'amendement scolaire de* 1897, et le *député de Saint-Boniface est dans son tort lorsqu'il cherche à faire revivre cette question*

" Il n'y a pour M. Bernier, si telle est son opinion, qu'une chose à faire, c'est de présenter une résolution demandant à ses amis, le gouvernement Roblin, d'amender à nouveau la loi scolaire, et si le député de Saint-Boniface le fait, lui, Martin Jérôme, le secondera et l'appuiera. Il a toujours été en faveur des écoles séparées.

" Mais M. Bernier ne le fera pas, il sait bien que c'est inutile, et dans ces conditions, ses protestations ne signifient pas grand chose."

L'exactitude d'un rapport n'est pas dans le délayage des mots mais dans la pensée qu'il rend.

Or, quelle est la pensée qui fait le fond des remarques impudentes de M. Martin Jérôme ?

C'est 1o qu'il y a eu un règlement scolaire.

2o. Que ce règlement est satisfaisait.

3o Qu'en réalité il donne satisfaction aux catholiques.

4o. Que les écoles fonctionnent en vertu de ce règlement.

5o. Que M. Joseph Bernier a tort de vouloir faire revivre cette question.

Que le lecteur relise les deux compte-rendus ; il verra que dans l'un comme dans l'autre ces assertions se retrouvent.

Mais ici, il y'a plus. En effet, en confrotant les deux textes, on constate que les mots mêmes sont presqu'identiques.

En face de cette comparaison toute la jérémiade de *l'Echo* tombe à plat et son homme reste avec son bonnet.

Sont-ils assez drôles ces gens-là quand ils viennent déclarer comme *satisfaisant* un règlement que le Pape a déclaré *insuffisant* et *défectueux* !

Sont-ils assez drôles quand ils se mettent en frais de nous dicter notre devoir, eux qui disent dans toutes leurs gazettes et à tous les coins de rues que la question *scolaire est réglée*, que tout le monde *est content*, qu'on devait bien *les laisser tranquilles* avec cette question, eux surtout qui sont les alliés et les partisans outrés de ceux qui ont fait le mal et n'ont jamais voulu le réparer !

Mais si *tout est bien*, si *tout est bon*, si d'après vous, *nous avons tort* de vouloir *faire revivre* cette question, de quelle logique vous servez-vous donc pour venir nous dire que nous devons prendre telle ou telle initiative ! Pour être conséquents avec vous mêmes, la seule chose qu'il vous serait permis de nous dire,ce serait de laisser les choses telles qu'elles sont, puisqu'elles *sont bien* comme ça.

Certes, ce n'est pas ainsi que nous comprenons notre devoir, mais ce n'est pas chez vous que nous irons chercher le mot d'ordre quand il faudra agir.

## L'ELECTION DE LISGAR

Cette élection bat son plein. Les libéraux ont fait venir de l'Est tout un peloton de manipulateurs électoraux. M. Sifton et M. Greenway en ont pris la tête. Il va s'en passer de belles.

Les fraudes de la division Saint Jacques, à Montréal, vont se renouveler ici.

Pour qui devons-nous voter, nous, canadiens français et catholiques ?

C'est une grave question car les candidats sont ou par eux-mêmes ou par leurs parrains, des hommes contre lesquels on peut élever des objections.

Bref, M. Toombs a mal parlé de nous et de nos institutons. Déjà les libéraux ont commencé à exploiter cette corde contre lui. Ils n'en pas le droit, pourtant. Car, si M. Toombs a mal parlé, M. Sifton et M. Greenway ont mal agi, et par conséquent ils sont encore plus fanatiques et plus coupables ; or, entre ceux qui ont simplement mal parlé et ceux qui ont mal agi, nous faisons notre choix. Les actes demandent à être énergiquement condamnés. C'est une erreur de se dire qu'on va voter pour ceux qui nous ont flagellés de crainte d'élire un monsieur qui a simplement manifesté jusqu'à présent qu'il pourrait bien n'être pas aimable pour nous plus tard.

Condamnons d'abord ceux qui ont ajouté les actes aux paroles ; c'est-à-dire, dans le cas actuel, M. Sifton et Greenway, en votant contre leur candidat, M. Stewart.

Entre M. Richardson et M. Toombs, il nous semble qu'il faut voter pour celui des deux qui a le plus chance de battre M. Stewart. M. Toombs nous paraît être celui-là.

Si les Canadiens-français de cette division électorale votent pour M. Sifton, ou son candidat, on dira ce que l'on a déjà dit à la suite de quelques autres élections, à savoir: que nous sommes contents de la conduite de MM. Greenway et Sifton à notre égard et que nous approuvons leur législation.

Si, au contraire, les Canadiens français votent contre le candidat de MM. Sifton et Greenway, on dira d'eux simplement qu'ils ont adopté le seul moyen qu'ils avaient de manifester leur désapprobation des actes de leurs persécuteurs ; ce qui, pour le moment, doit planer au dessus de toute autre considération.

Votez-donc contre Stewart, et en faveur de Toombs.



## Religion et Societe

L'INFLUENCE DU CHRISTIANISME

Les académiciens du collège de Saint-Boniface sont vraiment privilégiés. L'autre semaine, M. le Juge Prud'homme venait esquisser devant eux les grandes époques de l'histoire du Manitoba ; dimanche dernier, un autre régal intellectuel les attendait. L'hon. sénateur Bernier, sur l'invitation du R. P. Couture S. J., directeur de l'Académie, avait l'aimable complaisance d'adresser la parole aux élèves Le distingué conférencier fut introduit aux applaudissements de l'assistance et, par quelques mots bien sentis, le Père directeur le présenta à son auditoire. Inutile d'ajouter que l'auditoire ordinaire-comptait, pour l'heure, de substantiels appoints.

L'hon. sénateur est une personnalité bien en évidence ; n'insistons pas : qui donc l'ignore ? Mais, abstraction faite de son rôle politique, ses écrits seuls auraient suffi à le faire connaître et apprécier. Penseur sérieux, il a traité nombre de sujets où l'ampleur et la noblesse de la forme le disputent admirablement à la richesse du fond, à l'inépuisable veine de la pensée On s'attendait donc à une conférence plus qu'ordinaire. Mais, faut-il le dire ? l'événement, cette fois,a trompé notre attente....en ce sens que nos plus vives espérances ont été de beaucoup dépassées.

Le conférencier s'excusa d'abord de ne développer point le sujet qu'il avait eu l'intention de choisir, à savoir : "Nous, Canadiens, sommes catholiques, de nationalité française et sujets anglais." Thème alléchant, il faut avouer, en substitution duquel l'auteur propose modestement une incursion quelconque dans le domaine intellectuel : il parlera de *omni re scibili*. Mais bientôt, affranchi des limites étroites de peuples et d'individus, il donne libre cours à sa pensée, embrassant d'un seul regard une thèse colossale : "l'influence de la vraie religion sur la société humaine." Le catholicisme s'empare du vieux monde païen, l'embrasse, l'étreint, le domine et le transforme. Lutte étrange de la vérité contre l'erreur et qui se perpétua à travers les âges; lutte de Jacob contre l'Ange; l'erreur se débat, elle se débattra jusqu'à la fin des temps, mais la vérité conquiert le monde. Et, dans un diorama éblouissant de clartés, l'auteur fait défiler sous nos yeux la gigantesque procession des siècles avec leur cortège d'œuvres bonnes ou mauvaises ; horizons lumineux aux époques où la foi est plus vive; obscurcis, sombres, quand la foi défaille et que l'erreur projette ses vagabondes fusées. Nous n'entreprendrons pas l'analyse d'une telle conférence ; des éléments épars, une rapide vue d'ensemble, ne sauraient donner la moindre idée de la charpente d'un tel drame et de l'intense souffle de vie qui y circulait. Le public doit avoir tout ou rien.

Le R. P. Hudon, recteur du collège, remercia, en termes fort heureux, le distingué conférencier. L'auteur a tenu la promesse de son début : il a parlé *de omni re*, mais pas à l'aventure; c'est plus qu'un simple essai, c'est une véritable thèse embrassant l'amplitude, *l'université*, comme disait St. Thomas, d'une vaste et si complexe question. Dans un cadre vigoureux, logique, se groupent harmonieusement une myriade de faits dissemblables quidéveloppent une même pensée. Voilà ce que peuvent produire l'étude et la réflexion. Jeunes gens, vous avez un modèle.

Le P. Drummond, S. J., professeur de philosophie, s'avoue heureux d'avancer dans la vie, de prendre de l'âge, pour goûter davantage un travail comme celui-là. Les jeunes gens ont tous compris la pensée, d'ailleurs si limpide, admiré le développement si bien approprié, mais ils ne peuvent encore se rendre compte de la somme de travail intelligent, de réflexion judicieuse que suppose une étude de ce genre. C'est en présence de cette logique impitoyable et tout à fait universelle que l'on apprécie davantage la science catholique. Quelle différence de poids entre la parole de nos catholiques instruits et celle des protestants, même les plus huppés. Ces derniers ont des bribes magnifiques de vérité qu'ils apprécient en connaisseurs, mais leur science est courte par plus d'un endroit ; nous, catholiques, possédons la trame même de la vraie science et l'intégrale vérité. Et relevant la conclusion du conférencier qui veut un cours d'études complet, non écourté ou distrait par le précoce désir de se produire, le R. P. Drummond ajoute que l'Hon sénateur lui-même a payé d'exemple avant de formuler le précepte. Tard il a paru sur la scène politique ; mais il était préparé ; aussi du coup a-t-il fait sa marque.

M. Roger Goulet, invité à prendre la parole, s'excuse d'abord aimablement; puis, dans un langage châtié et une irréprochable prononciation française, il traduit ses impressions de la conférence. Sans doute il est plutôt encore des jeunes que des anciens, mais, à sa façon, il goûte le conférancier et serait allé fort loin pour avoir le plaisir de l'entendre Astreint aux études séri uses par devoir professionnel, il connait les profondeurs des délices du labeur intelligent. Et bientôt, rappelant ce que la longue expérience de l'hon. sénateur en matière d'education lui a valu, à lui, jeune inspecteur de nos écoles françaises, de précieuse direction et de nobles encouragements, il touche la note du cœur, en disant que l'honorable conférencier n'a pas été seulement pour lui un conseiller sûr mais bien un véritable père.

Un tonnerre d'applaudissements couvre ses paroles, terminant les salves nombreuses qui ont spontanément et si souvent éclaté au cours de cette mémorable séance; et les groupes se forment pour la conversation. D'anciens élèves manifestent le plaisir qu'ils auraient à voir ressusciter leur académie de naguère. Serait-ce impraticable ? nous ne le croyons pas. Quand on entend des paroles comme celles de ce soir, on voudrait voir la salle s'agrandir pour recevoir non-seulement les anciens élèves mais tout le public lettré de la province.

ED, COLCLOUGH, S. J.

## NAISSANCE

En cette ville, le 2 du courant, la femme de son Honneur le Juge Prendergast, un garçon.

## Notes Politiques

Les candidats dans l'élection de Lisgar sont connus. M. Richardson, l'ancien député et directeur de la *Tribune* veut reprendre son comté comme indépendant; M. Toombs est le candidat des conservateurs et M. Stewart, le candidat des libéraux.

## LA DEFENSE

M. Ulderic Tremblay, qui avait fondé la "Défense," de Chicoutimi, et qui avait dû s'en séparer il y a deux ans, vient d'y reprendre sa place comme rédacteur en chef. M. Tremblay est un écrivain de talent, et nous le félicitons cordialement de sa réapparition dans le journalisme militant.

## CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Séance régulière du conseil de Ville lundi prochain.

—M. le Major Ducharme est parti aujourd'hui avec sa famille pour Kingston, où il va suivre le cours militaire pour quelques mois.

—Le gouvernement provincial a ouvert un bureau d'immigration au No. 617, rue Main, à Winnipeg. M. J. J. Golden, est en charge du bureau.

—Notre feuilleton, le *Roman d'un Jésuite* a pris fin la semaine dernière. Nous commençons aujourd'hui une jolie nouvelle intitulée *Une agréable Méprise.* C'est une intéressante étude des mœurs américaines.

—En avant les chats! La première exhibition de chats qui aura eu lieu dans notre province, va se tenir à Winnipeg durant la semaine commençant le 17 février. On doit faire venir des experts aussi bien que des cargaisons d'angoras.

—Il y a du grabuge à l'Ecole Industrielle des Sauvages de Saint-Paul (près Winnipeg). Cinq instituteurs et institutrices ont résigné et des accusations de mal administation ont été portées contre le principal de l'école M. Dagg; une requête doit s'en suivre.

—M. Albert Bonin et sa sœur, Melle Bonin, qui ont passé quelque temps de promenade à Saint-Boniface, les hôtes de M. et Mde A. L. Auger, sont repartis samedi pour Port Arthur, lieu de leur résidence. M. et Melle Bonin se sont déclarés enchantés de leur séjour ici.

—M. l'Inspecteur Goulet a fait la semaine dernière la visite d'écoles dans la région de Ste. Rose du Lac. M. Goulet, qui vient de prendre ses appartements au Canadian Northern Hotel, avec sa famille, est plus occupé que jamais dans ses fonctions.

—Depuis samedi, le coût du transport du blé sur le *Canadian Northern* est réduit de deux cents par 100 livres, de Winnipeg à Port Arthur.

L'inspection finale du chemin a été faite hier par un ingénieur du gouvernement fédéral et la circulation régulière des trains sur la ligne va commencer la semaine prochaine.



## Nos Affaires Municipales

Procès verbal de la deuxième séance régulière du 20e Conseil de la Ville de Saint-Boniface tenue le 27 Janvier A. D. 1902.

Présents: Son Honneur le Maire Bleau au fauteuil, et Messieurs les Conseillers Gauvin, Turenne, Pelletier, Lavoie, Jean, Lamontagne, Couture, Collin.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et confirmé, ensuite lecture est faite des communiqués suivants:

Joseph Tassé par J. Lecomte demandant le remboursement de certaines taxes payées par erreur sur le lot 430 sub. 79.

Renvoyé au Comité des finances.

C. Henri Royal attirant l'attention du Conseil sur le fait que les Vidangeurs de Winnipeg déposent des immondices sur la glace de la Rivière Rouge du côté de notre ville.

J. A. Senécal, offrant cinq cents piastres pour le lot de la Ville, côté Nord Avenue Provencher, à l'est de la rue St Jean Baptiste.

F. Mondor réclamant $343.85 de dommage résultant de la quarantaine mise sur son hôtel par l'officier de Santé.

Renvoyé au Comité de Santé et Licences.

Dr J. H. O. Lambert transmettant un compte de $600.00 pour soins professionnels, désinfection etc:

Renvoyé au comité de Santé.

Ligouri Gagné, inventaire des effets appartenant à la ville.

Renvoyé au Comité de police et feu.

Une pétition signée par John H..an, Edmond Nadeau et autres demandant un puits au coin des rues Archibald et Plinguet. est renvoyée au Comités des Travaux Publics.

Le conseiller Gauvin présente le deuxième rapport du Comité des finances en ces termes:

"Votre Comité a l'honneur de recommander que la demande de M. Lig. Gagné chef de Police pour chauffage et éclairage de son logement soit accordée avec cette restriction que pour le chauffage il lui soit alloué une quantité fixe de six cordes de bois.

Que Mess J. A. Pendergast et Cléophas Marcoux soient nommés évaluateurs, le premier pour les quartiers un et quatre, et le second pour les quartiers deux et trois avec un salaire de soixante piastres chacun.

Que le compte de A. Lévêque maître de poste, pour $12.00, soit accepté et payé.

Ce rapport est adopté.

Le Cons. Turenne présente le premier rapport du comité des Travaux Publics comme suit:

Votre Comité recommande que le compte de A. Lemay $54.97 soit accepté et payé.

Qu'une somme de seize cent dix neuf piastres soit payée à MM. Cass et Couture à compte de leurs Contrats d'égouts et que sur production de cautions solvables à être acceptées par le Conseil, la balance de leurs contrats leur soit payée moins $200.00, suivant leur demande du 11 Janvier courant."

Ce rapport est adopté.

Le Cons. Lavoie présente le deuxième rapport du Comité de Police et Feu qui se lit comme suit:

"Votre Comité ayant reçu une application de W. Morris comme ramoneur, recommande qu'il soit nommé jusqu'à nouvel ordre.

Que des réparations pour un montant approximatif de $10.00 soient faites à l'extincteur chimique, suivant les suggestions du chef de Police.

Quant aux trois dernières clauses du rapport du chef de Police, votre comité recommande que le chef de police soit exempté de ces devoirs vû que le gouvernement a plusieurs constables spéciaux pour s'occuper de cette besogne."

Ce rapport est adopté.

Proposé par le Cons Pelletier secondé par le Cons. Jean que les comptes suivants soient acceptés et payés savoir:

Julien Gramme $2.00, Jean et Frères, $60.90. Rôle de paie No.4 $26.00. Agrée.

Proposé par le Cons. Lavoie secondé par le Cons. Gauvin que le compte de N. H. Houde $1.50 et le rôle de paie No. 5 $2.00 soient acceptés et payés.

Agrée.

Proposé par le Cons. Turenne secondé par le Cons. Pelletier que le compte de J. A. Cusson $8.50 et le role de paie No. 6 soient acceptés et payés. Agréé

Proposé par le Conseiller Collin secondé par le Cons Gauvin que l'offre de M. J. A. Senécal $500.00 pour le lot de la Ville avenue Provencher soit acceptée Agréé.

Proposé par le Cons Lavoie secondé par le Cons. Gauvin que la lettre de M. Royal soit filée et qu'instruction soit donnée au chef de Police d'empêcher la nuisance qui y est mentionnée. Agréé.

Proposé par le Cons. Collin que le compte de Jean et Frère pour $1.50 soit accepté et payé Agréé.

Proposé par le Cons Lavoie secondé par le Cons Collin que ce Conseil est d'opinion que les autorités provinciales devraient équitablement être appelées à payer une proportion des dépenses déjà encourues et à encourir par la ville pour combattre l'épidémie de Variole qui sévit depuis quelque temps et qu'en conséquence le comité de Santé et Licences soit prié de s'aboucher avec le gouvernement pour lui demander de contribuer dans ces dépenses aussitôt que le montant total en sera connu et établi. Agrée.

Propose par le Cons. Lavoie seconder par le Cons. Lamontage que le règlement No. 192 abrogeant le règlement No. 151 concernant le salaire du Magistrat de Police soit introdutt et lu une première fois. Agréé.

Et la séance est levée.





























## AVIS.

AVIS est par les présentes donné que le Canadian Northern Railway Company fera demande au Parlement du Canada à sa prochaine session, d'un acte autorisant la compagnie à construire les lignes suivantes de chemin de fer, à savoir:

1o. D'un point sur la ligne de la Compagnie entre Port Arthur et Fort Francis; de là en direction Nord-est et Sud-est vers la ville de Québec; et de différents points de cette ligne à Port Arthur, Ottawa et Montréal;

2o. D'un point sur la ligne de la compagnie à ou près de McCreary station, Manitoba, vers la frontière sud de Manitoba;

3o. D'un point sur la ligne de la compagnie du retrécissement du Lac Manitoba à un point entre Edmonton et la Passe Yellow Head.

4o. D'un point sur la ligne de la Compagnie près de Swan River à la côte du Pacifique à où près de la rivière Skeena, via la Passe la Rivière-au-Pin.

5. D'un point sur la ligne à l'est d'Edmonton dans l'Alberta ou la Saskatchewan à Red Deer River;

6o. D'un point sur la ligne de la Compagnie près de Hanging Hide River (Saskatchewan) à l'embouchure de la Carrot River, près de Pasmission.

AUSSI autorisation d'augmenter le capital de la compagnie et l'autorisant à émettre du stock, débentures et autres sécurités en rapport avec l'acquisition de vaisseaux, hotels, terminus et autres propriétés; et pour acquérir et utiliser des pouvoirs d'eau pour établir des pouvoirs électriques ou autres et pour utiliser le surplus du pouvoir; et pour acquérir ou établir des places de repos et pour aider les colons établis sur les terres longées par les chemins de fer de la compagnie; pour améliorer les terres de la compagnie et pour acquérir et posséder des terres en dehors du Canada; AUSSI confirmant l'amalgamation entre la Compagnie et la Edmonton, Yukon and Pacific Railway Company."

Daté ce 21ième jour de Décembre 1901.

J. M. SMITH,
Secrétaire.

## AVIS

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que demande sera faite au parlement du Canada à sa prochaine session d'un acte incorporant une association dont l'objet est de favoriser l'étude de la finance, des mathematiques et de la comptabilité, et pour ce établir telles succursales qui seront necessaires; pour établir différentes classes de membres et en déterminer les termes et conditions; pour accorder des diplômes à ses membres; pour saffilier à aucune autre institution ayant la même ou des fins analogue; pour avoir et disposer de biens mobiliers et immobiliers, pour faire des réglements pour la bonne administration des affaires de l'association et pour faire tous autres actes nécessaires aux fins susdites.

CHAYSLER & BETHUNE,
Ottawa,
Déc. 5 1901, Procureurs de requérants.

## Chronique de la Province

ELIE, P. O.

Mardi le 28 janvier M. Joseph Chamberland d'Elie Man. conduisait à l'autel Mademoiselle Noémi Boivin, de Saint-François Xavier; la cérémonie eut lieu dans la chapelle du Couvent des Révérentes Srs Grises par le Rév. M. Cavanaugh.

M. Olivier Lemieux servait de père à M. Chamberland et M. Ferdinand Boivin conduisait sa fille.

M. Jean-Baptiste Chamberland servait de garcon d'honneur à son frère, Mademoiselle Leo Dutour fille d'honneur. Le dîner eut lieu chez le père de la mariée; le soir les parents et amis du jeune couple se rendirent chez M Chamberland où un magnifique souper fut servi.

A 11 hrs du soir de riches cadeaux furent présentés à M. et à Mde Chamberland; un discours fut prononcé par M. W. Boivin oncle de la mariée.

M. Chamberland remercia en termes émus les personnes qui lui offrirent des cadeaux.

Ce n'est qu'à une heure avancée de la nuit qu'on se retira enchantés de la veillée.

SAINTE ANNE DES CHÊNES

Que les gens d'ici savent se donner de bons moments de rejouissance !

Preuve, la joyeuse réunion qui a eu lieu au Village, hier soir 26 Janvier.

C'était chez notre respectable ami M. Narcisse Guillemet dont on fêtait le 75 anniversaire de naissance; de nombreux amis étaient accouru pour féliciter ce digne viellard qui mérite l'estime de toute la paroisse; fort, plein de santé, joyeux, alerte, il su faire largement les honneurs de la maison.

Donc, compliments d'usage manifique souper bons vins, interessants discours tel a été le programme de la soirée.

Nos félicitations au héros de la fête.

UN AMI.

PRAIRIE GROVE

Un vieux citoyen de cette localité John Bigley, s'est gelé à mort dimanche dernier. Il était allé chez un des cultivateurs du voisinage, quand en revenant, il fut pris de faiblesse et saisi par le froid. La vie était éteinte quand on le trouva.

ST-MALO

Hier, le 2, avait lieu à l'école du village, une fort jolie séance par les enfants, sous la direction des institutrices Melles Hébert. Un joli programme avait été choisi, les acteurs entraient dans leurs rôles comme des personnages de 20 ans; pourtant on les classait de 7 à 13. Se sont surtout remarqués: Les jeunes Gosselin, Schwartz, Morin, Forest, Bourgeois etc. Cette récréation était offerte gratuitement aux parents; M. le curé Noret daigna la rehausser par sa présence. Nous devons féliciter et remercier cordialement les institutrices pour leurs délicates attentions.

On annonce pour le 10, le mariage de M. Toupin de Ste Agathe avec Melle Lambert de Saint Malo.



LA RESSOURCE.

Pour couper court aux suites souvent terribles d'un refroidissement, nous n'avons que le BAUME RHUMAL, mais nous l'avons.

## MALADIE DU FOIE

LA VIE DE CEUX QUI SOUFFRENT DE CETTE MALADIE EST REMPLIE DE MISÈRE

SES SYMPTOMES SE MANIFESTENT PAR UNE LANGUE CHARGÉE, MAUVAISE HALEINE, MAUVAIS GOUT DANS LA BOUCHE ET DES DOULEURS S'ÉTENDANT AUX ÉPAULES.

(Du "Brockville Recorder"):

Les victimes de la maladie de foie trouvent que la misère presque constante, augmentant sans relâche à moins que des moyens prompts et le remède convenable ne soient employés pour remettre les organes à leur état naturel. Mme Joseph Leclaire, de Brockville, souffrait de cette façon, mais a été heureusement soulagée de ce mal par le seul remède connu pour remettre parfaitement cet important organe à ses fonctions normales, une fois que la maladie l'a envahie. A un reporter' Mme Leclaire a fait volontiers son recit, pour publication. Elle a dit: "Pendant longtemps, j'ai terriblement souffert de complications de maladies du foie et de dyspepsie. Je m'éveillais le matin avec des douleurs sous les épaules et dans l'estomac. Ma langue était fortement chargée, et j'avais un goût horrible dans la bouche, surtout le matin, en me levant. J'étais constipée et parfois j'avais de si violents maux de tête que je pouvais à peine rester sur mon oreiller. Il y avait, dans mon estomac une sentation de brûlure telle, que parfois, il me semblait qu'il était plein de charbon enflammé. La douleur était surtout terrible après avoir mangé, et pendant des mois je menai une vie de misère. Une amie me conseilla de prendre les Pilules Roses du Dr Williams, et je le fis. Après avoir épuisé la première boite, il y avait une amélioration marquée et quelques semaines plus tard, je constatai que j'étais parfaitement guérie. Ma langue était saine, le mauvais goût était disparu de ma bouche, les douleurs avaient disparu et je suis bien comme je ne l'ai jamais été. Avant de prendre les pilules, je souffrais parfois de bronchite, mais depuis je n'en ai plus été affectée. Je puis recommander les Pilules Roses du Dr Williams à quiconque souffre comme j'ai souffert.

Les Pilules Roses du Dr Williams restaurent la santé et la force en faisant un sang nouveau riche et rouge, renforçant par là chaque organe du corps. Elles n'agissent pas simplement sur les symptômes, comme le font les remèdes ordinaires, mais vont directemant à la racine du mal. De cette manière elles guérissent les maladies telles que affections des rognons et du foie, rhumatisme paralysie, danse de Saint-Guy maladie de cœur, maux de tête, anémie et les irrégularités qui font de la vie de tant de femmes une misère continuelle. Ne vous laissez pas convaincre de prendre n'importe quel substitut; voyez à ce que le nom au long "Dr Williams' Pink Pills for Pale People", soit sur l'enveloppe qui entoure chaque boite. Si vous doutez, les pilules vous seront expédiées franco par la poste pour 50 cents la boîte, ou six boîtes pour $2.50' en vous adressant à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.







AVIS

Avis est par le présent donné que demande sera faite au parlement du Canada à sa prochaine session d'un acte incorporant le diocèse de la "Orthodox Russo Greek Catholic Church for North America and the Aleutian Island," et chacune des paroisses et missions de la dite église au Canada, avec pouvoir d'acquérir et de posséder toutes propriétés mobilières et immobilières pour fins religieuses, d'éducation et de charité et pour établir et faire fonctionner des églises, écoles, et institutions de charité.

Daté à Edmenton Alberta 26 jour de décembre, A. D. 1901.

SHORT & CROSS.
Solliciteurs des Réquerrants.









The Canadian Northern Ry Co.
HORAIRE
Prend effet le 10 Déc. 1900.

| STATIONS ET JOURS | All. Au Sud | All. Au Nord | Arr. |
|---|---|---|---|
| Winnipeg à Gladstone, Makinak, Dauphin, etc., mar. jeu. sam. | ...... | 7 30 | 17 45 |
| Dauphin, Makinak, Gladstone, etc., à Winnipeg, lun. mer. ven. | 11 30 | ...... | 22 30 |
| Winnipeg à Winnipegosis, mardi | ...... | 7 30 | 21 15 |
| Winnipegosis à Winnipeg, mercredi | 7 15 | ...... | 22 30 |
| Dauphin à Winnipegosis et retour, vend. | 16 45 | 13 00 | 19 00 |
| Dauphin à Swan River et Erwood, sam. | ...... | 8 20 | 21 45 |
| Erwood et Swan River à Dauphin, lun. | 5 00 | ...... | 18 20 |
| Dauphin à Swan River, merc. | ...... | 8 20 | 15 20 |
| Swan River à Dauphin, jeud. | ...... | 8 00 | 15 00 |
| | EST | OUEST | AR. |
| Winnipeg à Grandview, jeud. | ...... | 7 30 | 21 15 |
| Grandview à Winnipeg, vend. | 7 30 | ...... | 22 |
| Dauphin à Grandview et retour, mar. | 13 30 | 9 00 | 15 45 |
| Winnipeg à Warroad et Beaudette et stations intermédiaires, lund. et jeud. | 8 20 | ...... | 19 00 |
| Warroad et Beaudette à Winnipeg, mard. et vend. | ...... | 6 00 | 16 40 |
| Winnipeg à Redford et retour, merc. et sam. | 8 20 | 12 40 | 16 40 |

D. B. HANNA, Surintendant Gén.



FEUILLETON DU MANITOBA.

## UNE AGREABLE MEPRISE

No. 1

I

A un mille ou deux d'Hartford, sur un coteau dominant une jolie rivière affluent du Connecticut, se trouve la résidence de Thomas P. Corbins, un fort honnête homme qui a gagné bon nombre de dollars en fabricant des revolvers, à moins que ce ne soit en fabricant des bicyclettes. L'industrie locale, en effet, s'est acquis une célébrité dans ce double genre de productions qui lui assurent une clientèle nombreuse: celle des membres du *Touring Club* et celle des maris dont l'honneur serait à venger...

Thomas P. Corbins a un malheur, qui est d'être veuf, et une qualité, qui est d'être fort simple dans sa vie. On serait loin de compte si l'on mesurait la fortune de ce brave homme à la grandeur de sa maison au faste de son train. Il possède une seule fille qui approche de vingt ans et qui est une beauté; mais il a deux sœurs cadettes mariées, chacune d'elles pourvues de deux enfants. Tout ce monde vient passer une quinzaine de jours chez lui à l'époque des vacances. Donc le cottage n'était guère moins plein qu'un hôtel suisse lorsque, par une matinée déjà brûlante de septembre dernier, miss Corbins descendit de bonne heure pour donner ses ordres. Elle fut assez choquée de voir que la cuisinière irlandaise ne quittait pas son fauteuil et continuait à jouer de l'éventail avec l'indolence d'une créole qui attend son chocolat. Mais nous savons tous qu'il faut être indulgent, voire même lâche, avec une cuisinière, surtout lorsque la maison regorge d'invités. Dorothy Corbins, dont les jolis sourcils noirs se fronçaient déjà, feignit de trouver cette attitude naturelle et dit avec douceur:

—Il fait chaud, n'est-ce par, Briget ?

—Chaud! répéta l'Irlandaise. Vous trouvez qu'il fait *chaud*, miss? Moi je trouve cette damnée température simplement infernale. Et je veux m'en aller.

—Voyons, ma chère, vous ne sentirez pas moins le soleil dans toute autre maison du Connecticut. Vous n'attendiez pas la fraîcheur en septembre, j'imagine.

—Peut-être. Mais je n'attendais pas plus d'avoir à faire la cuisine et à laver les assiettes pour dix personnes. S'il n'y en avait que trois ou quatre, je pourrais le supporter. Allez-vous tenir longtemps encore cette pension de famille?

—Nous n'avons nos parents que depuis cinq jours, dit la pauvre Dorothy en faisant un effort pour ne pas éclater. Il sont venus pour deux semaines. Je ne puis vraiment guère les renvoyer de la maison...à cause de vous.

—Sans doute, miss. Gardez-les deux semaines, deux mois, deux ans. La chose m'est indifférente: je pars tout à l'heure.

—Mais vous me *devez* huit jours, Briget.

—Qu'à cela ne tienne! Vous me retrancherez une semaine de gages. Ma santé est plus précieuse que la richesse. Plutôt perdre dix dollars que d'être une vieille femme à trente ans.

Une heure après, l'Irlandaise avait disparu et Dorothy Corbins, non sans cuire elle-même, cuisait le déjeuner de dix personnes ou, si l'on veut, de neuf, car son père déjeunait toujours en ville, à quelques pas de sa manufacture. Tout en servant les plats, elle mit "la pension de famille" au courant de la catastrophe.

—Pour la cuisine, c'est une tâche dont je m'acquitterai jusqu'au remplacement de Briget. Mais s'il me faut en même temps jouer à la dame, présider la table et le salon, je deviendrai folle. Donc, ne vous attendez plus à me voir tant que nous n'aurons pas trouvé quelqu'un, ce qui ne sera pas facile, vu la saison et le voisinage de Newport.

On encouragea Dorothy, assurant que tout irait bien et qu'une cuisinière finirait par se trouver tôt ou tard. On déclara qu'on ne lui en voudrait pas de son absence à table, ni même au salon. Mieux encore, on lui promit de sortir beaucoup, de se faire inviter le plus possible chez les voisins pour le luncheon, et, par contre, de ne ramener personne à dîner, tant que durerait la crise.

La jeune Américaine fit place à la besogne. En dehors de Briget qui venait de déserter, le service intérieur ne se composait que d'une seule *maid*, venue de la Nouvelle-Ecosse, laquelle consentit, non sans se faire prier beaucoup, à laver les assiettes sous la condition qu'elle n'approcherait pas du fourneau. Elle était, à l'en croire, sujette à des migraines terribles; au fond, elle craignait de gâter un teint que son "jeune homme" déclarait incomparable. Mais, comme toutes les Américaines qui ne passent pas leur vie à danser et à voyager, miss Corbins savait faire la cuisine, si bien que Thomas P. Corbins ne mangea qu'avec plus d'appétit les plats préparés par sa fille. D'ailleurs, il trouvait fort simple de la voir peiner, travaillant lui-même sept heures par jour.

Il faut dire que la tâche était moins dure là-bas qu'elle n'eût été chez nous. Le boucher, le boulanger, l'épicier, les marchands de fruits, de beurre, de volaille, de légumes, venaient prendre les ordres et apportaient les provisions toutes préparées. Vêtue de sa robe la plus légère, plus jolie que jamais sous son tablier toujours éblouissant, Dorothy ne se plaignait pas et gardait sa bonne humeur, surtout lorsque sa famille lunchait en masse dans quelque "résidence" des environs d'Hartford.

Durant l'après-midi d'un de ces jours privilégiés, miss Corbins était seule dans sa cuisine, préparant un *sponge Cake*, le couronnement de son menu du soir. Déjà les ingrédients attendaient, pesés, mesurés, mis en ordre sur la table: le sucre, la farine, les citrons, les œufs comptés dans un bol auprès duquel attendait la batteuse mécanique. Rien ne pressait. La belle miss Corbins, élégante, malgré tout, avec son tablier de toile fine, allait et venait à travers la grande pièce, dont l'épais linoleum rendait le pas élastique et donnait l'envie de marcher. Partout des cuivres rouges étincelaient, depuis le plus petit moule à pâtisserie jusqu'à l'énorme réservoir à eau bouillante fixé au mur, près du plafond suivant la coutume américaine. Sur ce fond très vif la beauté brune de Dorothy ressortait, mieux encore que dans le salon aux teintes plus discrètes.

Sans doute elle ne l'ignorait point, car, un commencement de sourire laissait voir, entre ses lèvres rouges, des perles d'un émail rare. Peut-être aussi qu'elle était de bonne humeur: dans trois jours elle devait embarquer tout son monde et, invariable ironie du sort! entrer en possession d'une cuisinière qui arrivait, comme Grouchy, après la bataille. Enfin, d'un moment à l'autre, Thomas P. Corbins attendait un neveu qui amusait beaucoup sa cousine, avec son flirt qu'elle faisait semblant de ne pas prendre au sérieux. Mais, dans le fond, elle savait bien qu'une offre de mariage finirait par se produire. Ce qu'elle savait moins, par exemple,—car son propre cœur demeurait parfaitement libre—c'était la réponse qui serait faite au cousin.

En attendant elle souriait, sûre d'elle-même, de sa prudence, de sa raison, de sa volonté, en vraie fille de la Nouvelle-Angleterre. Avec le temps les questions s'éclaircissent... Déjà trois heures! Il était temps de se débarrasser du *sponge cake* avant d'aborder le gros œuvre du dîner.

II

Pendant ce temps-là, un car du tramway électrique arrivait devant la maison, tout pareil, avec sa gaule dressée contre le câble aérien, à quelque monstrueux pêcheur à la ligne pressé de rentrer chez lui son véhicule. Il s'arrêta presque court un jeune homme en descendit. Sa moustache était blonde et ses yeux bleus, mais d'un blond et d'un bleu où la race anglo-saxonne n'avait rien à voir. Très soigneusement vêtu, son costume n'avait pas, cependant, le cachet raide et impersonnel de l'élégant Américain, pour qui *être bien mis* semble toujours vouloir dire: inaugurer des habits neufs. D'ailleurs la coupe du linge et, plus encore, la forme de la cravate suffisaient à dénoter l'habitant de Paris: au fait, le vicomte Max de Résal en arrivait, ou peu s'en faut.

Après avoir fait tourner sur ses gonds le wicket coupé dans la palissade rougeâtre, à côté de la grande barrière, le nouveau venu se dirigea vers l'habitation par une allée dont plusieurs grands arbres tachaient de leur ombre la surface très blanche. Tout en marchant, il étudiait l'édifice, dont le chemin abordait un angle pittoresquement émoussé par la frondaison d'un lierre vigoureux. Trois marches seulement élevaient au-dessus du sol un perron défendu par une véranda rustique, assez pour servir de salon d'été. Après un seul étage embastionné de ces bow-windows que nos architectes sont si fort adoptées et si fort enlaidies, commençait la couverture d'ardoise presque verticale, toute contrariée de pignons à ouvertures géminées, de dessin non symétrique, pris d'assaut par le lierre sur plusieurs points comme en une escalade folle d'amoureux. Somme toute, la "résidence" de Thomas P. Corbins était une des moins grandioses d'Hartford, mais derrière ses murs sans prétention, le visiteur flairait le confort et l'opulence. Il est deux choses dont nulle muraille, nul vêtement, si modeste qu'on les choisisse, ne peuvent empêcher le rayonnement subtil: la richesse et la beauté.

Un chien-loup de Laponie, qui dormait sur un des fauteuils de la véranda, se mit à japper à l'approche de Résal et, dans le silence de mort qui régnait partout, ces aboiements prirent les proportions d'une émeute; des mansardes style Reine-Anne, surgit une servante à cheveux de filasse, qui parut attendre la question du visiteur.

—M. Corbins? demanda, répéta le jeune homme avec des efforts désespérés vers l'accent juste.

Il essaya de Corbins, de Courbins, de Keurbins et même de Corbince avec un égal insuccès: les noms propres sont l'écueil du nouveau venu dans un pays... et dans une langue. Il finit par se mettre en colère.

*A Suivre*

AVIS

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session d'un acte incorporant la Sovereign Life Assurance Company of Canada pour effectuer les affaires ordinaires d'assurance sur la vie sous toutes ses formes et dans tous ses départements.

HUNTER & HUNTER,
Solliciteurs des requérants.

Daté à Toronto ce 13me jour de janvier 1902.

29-1 fine.